

Apports de 100 parts sociales EURL MARSIGLIA Consulting SIREN 890203532

**Société bénéficiaire SAS PANAMERA au Capital de 1500€
SIREN 810850099
25 avenue de Poralto 06400 Cannes**

Rapport du commissaire aux apports sur la valeur des apports

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission, qui m'a été confiée le 8 février 2023 par Monsieur Morvan BOURBIN Président de SASU PANAMERA, concernant les apports en nature de parts sociales devant être effectués par Monsieur Benjamin MARSIGLIA dans le cadre d'une augmentation de capital de cette société, j'ai établi le présent rapport sur la valeur des apports prévus à l'article L 225-8 du code de commerce.

L'apport envisagé est la totalité des 100 parts sociales de l'EURL MARSIGLIA CONSULTING appartenant en propre à Monsieur Benjamin MARSIGLIA.

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Mon rapport est établi selon le plan suivant :

1. Présentation de l'opération et description des apports.
2. Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports.
3. Conclusion.

1 PRESENTATION DE L'OPERATION et description des apports

Monsieur Benjamin MARSIGLIA exerce une activité de gestionnaire de patrimoine indépendant au sein de l'EURL Marsiglia Consulting cabinet de gestion de patrimoine indépendant CGPI créée le 10 octobre 2020 dont il est le gérant et associé unique.

Monsieur Benjamin MARSIGLIA souhaite s'associer avec Monsieur Morvan BOURBIN qui exerce son activité de gestionnaire de patrimoine indépendant au sein de la SARL CAPITAL CONSEIL dont les titres sont détenus par la holding SASU PANAMERA dont Morvan BOURBIN est actuellement l'associé unique et Président.

Pour atteindre cet objectif, et sous le contrôle de Maître Yves LARUE, avocat, Monsieur Benjamin MARSIGLIA a décidé de souscrire à une augmentation de capital de la SAS PANAMERA par apport en nature des 100 parts sociales de MARSIGLIA Consulting sur la base d'une évaluation de 673775€ pour Marsiglia Consulting et de 1206316€ pour PANAMERA.

En fonction des valeurs attribuées, la SAS PANAMERA au capital de 1500€ 150 actions à valeur nominale unitaire 10€ émettra 84 actions nouvelles valeur nominale 10€ et constatera un prime d'émission de 672935€.

Pour contrôler cette opération, j'ai reçu les informations suivantes :

Les FEC définitifs au 31 12 2022 et provisoires au 31 3 2023 de MARSIGLIA CONSULTING, de SARL CAPITAL CONSEIL SIREN 392545653 seule filiale de SAS PANAMERA, et de SAS PANAMERA et les statuts de toutes les sociétés concernées.

La présentation de l'activité EURL MASAGLIERA CONSULTING, SARL CAPITAL CONSEIL et SAS PANAMERA ;

Les 3 derniers relevés de comptes bancaires mensuels EURL MASAGLIERA CONSULTING, SARL CAPITAL CONSEIL et SAS PANAMERA

Les coordonnées des experts-comptables

Dossiers de justification de la valeur de SARL MARSIGLIA CONSULTING et SAS PANAMERA, SARL CAPITAL CONSEIL ;

Projet juridique d'apport des titres SARL MARSIGLIA CONSULTING et PANAMERA Décision de l'associé unique SAS PANAMERA, traité d'apport des titres MARSIGLIA CONSULTING à SAS PANAMERA, Statuts SAS PANAMERA après augmentation de capital ;

Statuts KBIS SARL MARSIGLIA CONSULTING, SARL CAPITAL CONSEIL et SAS PANAMERA...

2 APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE AUX APPORTS

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ma mission a pour objet d'éclairer les associées de la SAS PANAMERA sur la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Benjamin MARSIGLIA.

3 CONCLUSION

Sur la base de mes travaux et à la date du présent rapport, je suis d'avis que **la valeur des apports retenue s'élevant à 673775€ n'est pas surévaluée et, en conséquence, que les biens en nature apportés ont une valeur au moins égale au montant du capital de la société bénéficiaire de l'apport en nature.**

Fait à Issy, le 20 juin 2023

Christophe Guyot-Sionnest

Commissaire aux comptes

SIRET 40161659400016

56 rue d'Erevan D112

92130 Issy les Moulineaux

Cgs.conseil@gmail.com

Mob : 06 67 39 96 76 Dom : 01 46 44 75 66

Site web <https://www.conseil-cac.com>

Le commissaire aux apports

Christophe GUYOT-SIONNEST

0667399676 cgs.conseil@gmail.com

www.conseil-cac.com